

Justificatif généré le 25/11/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 25/11/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/643160
N° d'annonce : 643160

Aux termes d'un ASSP en date du 10/11/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

MIHASH

Objet social : conseil assistance opérationnelle et prestation de services dans les domaines de la gestion de l'organisation du développement et de la stratégie d'entreprise conseil accompagnement à la mise en place de services et processus en ressources humaines et services externalisés en ressources humaines pour les entreprises

Siège social : 66 Avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS

Capital initial : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS PARIS

Président : HERIS Emmanuel, demeurant 1 Rue DE LA CROIX DE FER, 78100 ST GERMAIN EN LAYE FRANCE

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives ou assemblées par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix, de sorte que le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent.

Clause d'agrément : En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées, directement ou indirectement, à quelque titre que ce soit, y compris entre associés, qu'après obtention de l'agrément des associés, donné par décision collective adoptée à la majorité des droits de vote détenus par les associés présents, représentés ou prenant part au vote par tout autre moyen.

Le représentant légal

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJQpZNib

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJQpZNib>

